



D'après le mémento  
DGSCGC

PEX 2023 / n° 1

## Partage d'expérience

**Le PEX dans le SDIS du Cher vise à :**

- Comprendre les situations opérationnelles
- Identifier les améliorations et les points forts de nos pratiques opérationnelles
- Capitaliser pour en tirer des enseignements et des plans d'actions
- Partager pour développer une culture de sécurité et d'organisation apprenante

## Contexte opérationnel et moyens engagés

**MARSEILLES LES AUBIGNY - Le 31/05/2023 à 14H20**

**Les secours sont alertés pour fumées noires et flammes qui sortent d'une habitation.**

Au déclenchement des secours : deux FPT, MA, CDG, VSAV







## Partage d'expérience

# Situation à l'arrivée des secours Réactions immédiates et idées de manoeuvres

- 1 pavillon (A) totalement embrasé, présence d'une bouteille de gaz à l'avant, dégagement de fumée intense.
- 1 pavillon (B) en face, avec tas de bois et façade en feu, dégagement de fumées sous toiture.
- 1 pavillon (C) avec tas de bois et haie en feu, subissant un fort rayonnement.
- Une personne brûlée.
- Municipalité organisée et identifiable organise l'évacuation du lotissement.
- 1<sup>er</sup> FPT à seulement quatre sapeurs-pompiers, complété par VLU.
- Connaissance d'une DECI faible.
- Présence de vent.



### Actions reflexes du 1<sup>er</sup> chef d'agrès, choix tactiques :

Pavillon (A) perdu, priorisation dans l'ordre B, C puis D. Uniquement limiter la propagation pour conserver des ressources en eau, faute de moyens, jusqu'à l'arrivée des renforts.

Actions à l'arrivée du 1<sup>er</sup> chef de groupe : confirmation des 1<sup>eres</sup> idées de manoeuvres puis mise en place d'une action opérationnelle incendie coordonnée avec les moyens s'étant présentés sur les lieux. Débute la SITAC.

**L'état du pavillon (A) et l'encombrement le concernant n'ont permis d'avoir la notion de plusieurs bouteilles de gaz qu'au cours de la montée en puissance.**

Actions à l'arrivée du 1<sup>er</sup> chef de colonne : mise en place d'une stratégie plus générale par la mise en œuvre de trois secteurs (INCENDIE - SUAP/SSO - ALIMENTATION) permettant la pérennisation de l'alimentation en eau (la reprise de l'initiative sur le sinistre).

Actions à l'arrivée du chef de site : gestion de l'information et de la communication sur la nature et l'ampleur du sinistre. Prise en compte de la gestion de l'après sinistre (effondrement, relogements, ...)

## Moyens engagés

Au total : 5 FPT, 1 MA, 1 CCFS, 1 DA+MPR, 1 Lot CRAC, 3 VSAV, 1 VPC niveau colonne puis site, 1 drone, 1 véhicule de soutien sanitaire opérationnel, 1 Véhicule logistique alimentaire + 1 Lot logistique, et l'astreinte SIC auront été engagés.

## Partage d'expérience

### Éléments défavorables

- Montée en puissance rendue difficile par des véhicules incomplets au départ des secours
- Une victime brûlée à l'arrivée des secours.
- Intervention rendue difficile par un pavillon extrêmement encombré par l'accumulation d'objets de toutes natures.
- Plusieurs habitations embrasées.
- Propagation autour du pavillon (A) sur les quatre axes.
- Pavillon (D) menacé par l'effondrement du pavillon (A) détruit.
- Incertitude sur le nombre de bouteilles de gaz et leur identification dans la zone de l'incendie.
- Explosion d'une bouteille de gaz rendant les idées de manœuvre prudentes.
- DECI insuffisante.
- Forte chaleur sollicitant les organismes de façon importante. Un sapeur-pompier faisant un malaise à l'issue suite à une très forte mobilisation.
- Nombreux impliqués à évacuer et à prendre en compte (>20).
- Ligne basse tension détruite privant tout le lotissement d'électricité engendrant une évacuation des habitants pour une durée indéterminée.

### Éléments favorables

- Concertation du chef de colonne et de l'officier CODIS avant engagement pour étudier les situations envisageables et les moyens à anticiper.
- Premières actions du 1<sup>er</sup> chef d'agrès et chef de groupe.
- Très forte mobilisation des sapeurs-pompiers sur le terrain.
- Montée en puissance très rapide des moyens engagés.
- Bonne communication entre tous les intervenants.
- Montée en puissance de la chaîne de commandement et dans une temporisation judicieuse (pas d'empilement.)
- Très forte implication des élus pour la prise en charge des impliqués.
- Très forte implication de la gendarmerie pour sécuriser le secteur et mise en place des déviations.
- Participation d'un USAR3 pour diagnostiquer le risque d'effondrement.
- Communication auprès des impliqués par le chef de site pour faire un point de situation (identification des habitations impliquées, menacées), l'impossibilité de réintégrer les foyers, organiser la récupération des biens de premières nécessités.
- Présence du canal pour alimenter le dispositif





## Partage d'expérience

### Éléments à retenir

- **Maitrise** des protocoles bouteilles de gaz pour garantir une intervention en totale sécurité des intervenants.
- **Nécessité** :
  - De faire des choix par les 1<sup>ers</sup> intervenants face à une situation qui dépasse largement les capacités opérationnelles disponibles ;
  - D'engager rapidement le poste de commandement le soutien sanitaire opérationnel, au vu des délais de route.
- **Obligation** d'anticiper les moyens d'alimentation dès la prise d'alerte.
- **Intérêt** :
  - D'une sectorisation claire et adaptée.
  - D'un entrainement régulier de la chaîne de commandement à assurer tous les postes liés à une intervention de grande ampleur.
- **Utilité** de la communication auprès de la population.

***Bilan final*** : cinq habitations impactées suite à des explosions, liées à la présence de plusieurs bouteilles de gaz impliquées dans le sinistre, deux véhicules brûlés, de nombreux dégâts environnants. La chaîne de commandement niveau site sur place, opération de longue durée, vingt personnes évacuées dont quatorze relogements par la mairie, deux blessés en urgence relative dont un sapeur-pompier qui a subi un coup de chaleur suite à une activité intense.

### Documentations

-GDO : Intervention en présence de gaz

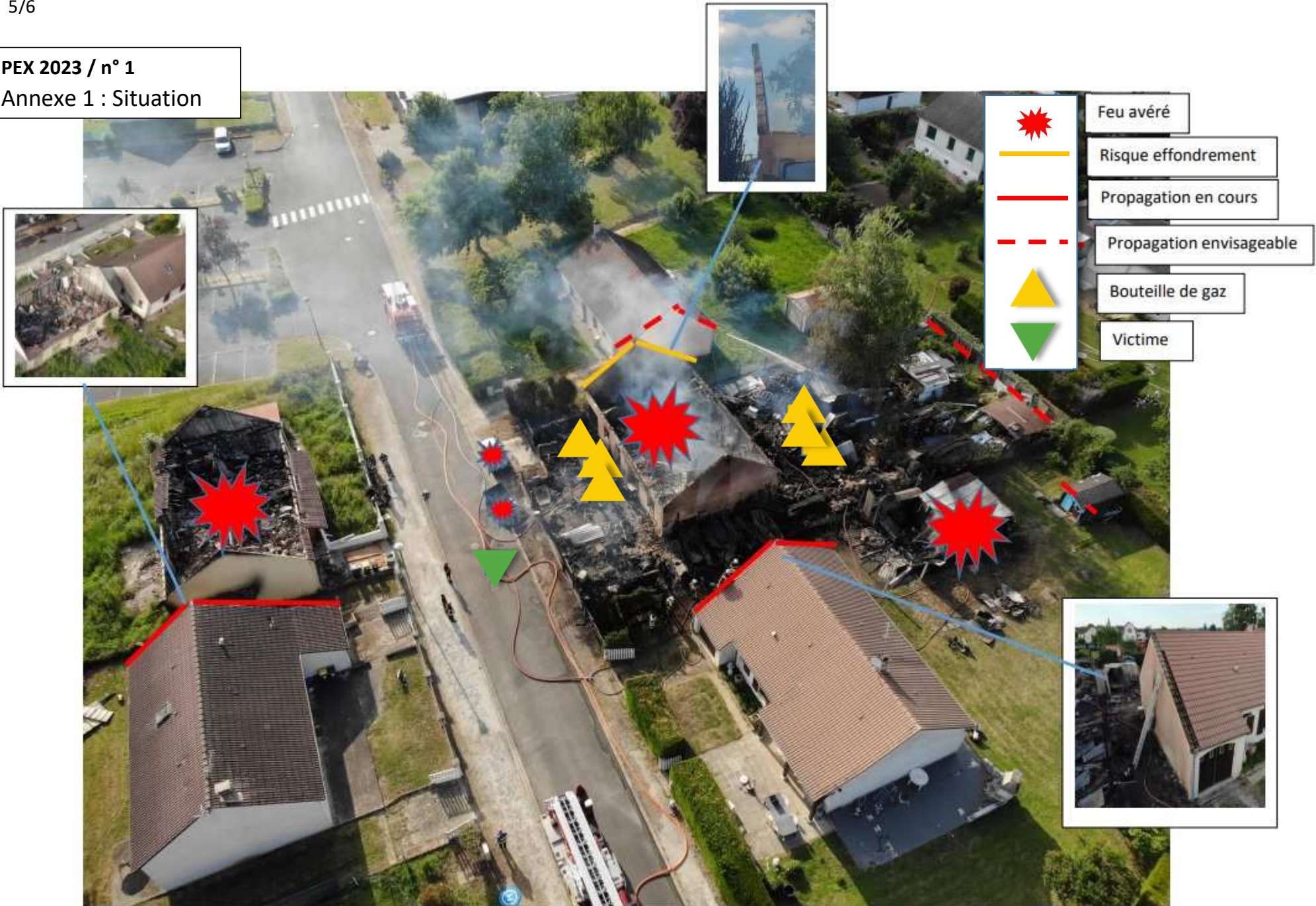


**Rédacteur** : Cne MOLLE

**Valideur** : Cne HOCHET



PEX 2023 / n° 1  
Annexe 1 : Situation





PEX 2023 / n° 1  
Annexe 2 : SITAC

